

Rapports de suivi des rapports spéciaux

Résumé

Conformément à l'article 17 de la *Loi sur le vérificateur général*, nous accomplissons des tâches spéciales qui nous sont confiées par le Comité permanent des comptes publics (le Comité) ou un ministre de la Couronne; il faut préciser cependant que ces tâches n'ont pas priorité sur les autres fonctions exercées par la vérificatrice générale aux termes de la Loi. Nous avons l'habitude de formuler des recommandations précises dans nos rapports spéciaux et de demander aux ministères et aux organismes de la Couronne et du secteur parapublic de répondre par écrit à chaque recommandation, que nous incorporons à ces rapports d'audit lors de leur publication. Notre suivi de ces recommandations consiste principalement à demander des renseignements aux représentants du gouvernement, des ministères ou des entités du secteur parapublic concernés, à discuter avec eux et à examiner certains documents justificatifs. Dans quelques cas, les auditeurs internes de l'organisme ont aussi pris part à ces travaux. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un audit, nous ne pouvons affirmer avec un degré de certitude élevé que les mesures correctives décrites ont été mises en oeuvre de façon efficace. Les mesures prises ou prévues pourront être examinées

et exposées de façon plus détaillée dans le cadre de futurs audits. Les rapports d'étape produits seront pris en compte aux fins de décider de mener ou non des audits portant sur les mêmes aspects ou domaines ultérieurement.

Le présent chapitre fait le point sur les mesures prises afin de donner suite aux recommandations que nous avons formulées dans les rapports spéciaux suivants :

- **Plan de modernisation de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario** – En raison de la nature particulière de la demande du Comité, ce rapport spécial (déposé en avril 2014) ne contient pas de recommandations; nous avons toutefois pris l'engagement de présenter une mise à jour sur le plan de modernisation, une fois effectués tous les approvisionnements connexes. Au moment de la préparation du rapport spécial, la Société des loteries et des jeux de l'Ontario prévoyait que tous les approvisionnements rattachés au plan de modernisation seraient terminés d'ici mars 2015. Au 30 septembre 2016, cette échéance avait été reportée à août 2018. Nous prévoyons faire de nouveau le point à cette date, mais nous présentons entre-temps une mise à jour sur la situation observable après deux ans.

- **Services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge** – Ce rapport spécial a été déposé en mars 2012. Nous avons mené un suivi cette année en réponse à une demande formulée dans le rapport sommaire déposé en 2014 par le Comité permanent des comptes publics à la suite de son examen des services d'ambulance aérienne et des services connexes d'Ornge. Dans l'ensemble, des progrès ont été réalisés en vue de mettre en oeuvre 72 % des mesures que nous avons recommandées, et 42 % d'entre elles sont d'ailleurs pleinement mises en oeuvre; il reste encore à faire concernant les autres recommandations. Le rapport sommaire du Comité faisait également état de différentes préoccupations, formulées notamment dans le rapport provisoire antérieur du Comité sur Ornge. Le Comité déclarait dans le rapport sommaire qu'il voulait que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et Ornge prennent les mesures nécessaires pour donner suite sans tarder aux préoccupations qu'il

avait exposées. Nous avons également faire un suivi portant sur les préoccupations du Comité, ainsi que cela est résumé à la **section 3.05** du **chapitre 3** du présent rapport.

- **L'entretien des routes en hiver** – Notre rapport spécial a été déposé en 2015. Afin d'y donner suite, le ministre des Transports a demandé que notre bureau fasse un examen de suivi du programme d'entretien routier hivernal en 2015-2016, afin de faire le point sur les progrès du ministère. Ainsi qu'on peut le voir à la **figure 1**, des progrès ont été réalisés dans l'ensemble en vue de la mise en oeuvre de 72 % des 18 mesures recommandées, et 11 de ces mesures (61 %) ont été pleinement mises en oeuvre au cours de la dernière année. Il reste encore du travail à accomplir relativement à quatre autres recommandations (22 %), tandis qu'une recommandation (6 %) ne sera pas mise en oeuvre.

Des renseignements plus précis sur les suivis de ces rapports sont présentés dans les sections qui suivent la **figure 1**.

Figure 1 : État global de la mise en oeuvre des recommandations formulées dans nos rapports spéciaux

Préparé par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Section du rapport	Nombre de recommandations	Nombre de mesures recommandées	État des mesures recommandées			
			Pleinement mise en oeuvre	En voie de mise en oeuvre	Peu ou pas de progrès	Ne sera pas mise en oeuvre
2.01 Plan de modernisation de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario	Ce rapport ne contenait pas de recommandations, aussi avons-nous plutôt fait le point sur le plan de modernisation					
2.02 Services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge	5	18	11	2	4	1
2.03 L'entretien des routes en hiver	8	19	8	8	2	1
Total	13	37	19	10	6	2
%		100	51	27	16	6